

# Clerc Bernard<sup>1</sup>, de la captivité à la résistance : Allemagne, Pologne, Hongrie

Arson Hervé  
V1,01  
07/04/22

## *Etat civil*

Bernard, André Clerc était né le 15 juin 1910 à Novel en Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains. Son père, Joseph, était cultivateur, et sa mère était née Julie Brouze, sans profession<sup>2</sup>. Il était frère mariste et enseignant. Quand il a été mobilisé, il était soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 402<sup>ème</sup> Régiment de Défense contre les Aéronefs ; il a été recruté au bureau de Lyon, centre mobilisateur de Romans (Isère), matricule 1683<sup>3</sup>. Il était domicilié à la maison des frères maristes de Saint-Genis Laval, (Rhône), Château du Montet<sup>4</sup>.

## *Capture et internement dans un Stalag en Allemagne*

Il a été capturé à Belfort le 18 juin 1940,. Les captifs ont été listés sur un numéro du journal *Trait d'Union*<sup>5</sup> daté du 21 novembre 1940.

Il a été emmené en Allemagne au Stalag IV A, à Elsterhorst (Nardt), à 50 km au nord-est de Dresde (Saxe), à la limite avec la Silésie. Il a reçu le numéro de matricule de prisonnier : 25 764<sup>6</sup>. Il a ensuite été transféré au Stalag IV C à une date inconnue, aucun document ne permettant de le savoir. Ce Stalag se situait à Wistritz (aujourd'hui Bystrice en Tchéquie).

## *Évadé et repris ; déportation en Pologne*

Il s'évade de Brüx<sup>7</sup> début mai 1942 ; repris, il est envoyé à Rawa-Ruska le 20 juin 1942<sup>8</sup>. Il part de Berlin pour la Pologne via Francfort sur Oder. Il s'évade une deuxième fois, du Stalag 325, dans des circonstances et à une date qui ne sont pas indiquées dans le dossier, avec un autre prisonnier : Jean-Baptiste Bonetbeltz<sup>9</sup>. Ce dernier date l'évasion au 1<sup>er</sup> août 1942, le Ministère retiendra la date du 8 août. Ils parviennent à rejoindre la Hongrie.

---

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 728 582 ; Meldungen.

2 Extrait des registres de l'État Civil de la commune de Novel établi le 24 novembre 1953.

3 Selon la fiche de démobilisation ; la fiche de suivi de captivité indique un bureau de recrutement à Agen, ce qui paraît peu probable.

4 Fiche de suivi de captivité du Ministère des Anciens Combattants.

5 Journal non archivé à Caen. Le renseignement figure sur la fiche de suivi de captivité.

6 Aucune Meldung archivée à Caen. Renseignements tirés de la fiche de suivi de captivité.

7 Selon les déclarations de Bernard Clerc ; Brüx, actuellement Most en Tchéquie ; sans doute un kommando industriel mines de charbon, sidérurgie.

8 Meldung 167 du Stalag IV C.

9 Voir la notice de Jean-Baptiste Bonetbeltz : il indique comment ils se sont évadés.

## *Évasion réussie ; arrivée à Budapest*

Bernard Clerc est cité dans une liste d'évadés éditée en mars 1943 par le Stalag 325 à Lemberg<sup>10</sup>. Dès son arrivée à Budapest, il prend contact avec la légation française. Il reprend ses activités professionnelles : il enseigne à l'école privée Champagnat où il ne tarde pas à agréger autour de lui des opposants au nazisme.

## *Résistance à Budapest*

« Les réseaux de résistance (F.F.F., F.F.I., ou R.I.F.) n'existaient pas en Hongrie. J'ai moi-même monté une officine de Résistants composés :

- d'évadés de guerres, internés en Hongrie ;
- d'Alsaciens-Lorrains engagés de force dans l'armée allemande ;
- de Hongrois anti-allemands ou francophiles ou religieux.

Tout ceci connu de l'attaché militaire à Budapest, actuellement général Hallier A., 35 Boulevard Gouvion, Saint-Cyr Paris 17<sup>ème</sup>, qui peut témoigner à mon sujet.<sup>11</sup> »

« Pour le compte d'Alger, Bernard Clerc a espionné les troupes allemandes stationnant en Hongrie ou la traversant ; repéré les camps d'aviation ; photographié des chars d'assaut ; espionné le ministre des Affaires Etrangères hongrois sous couvert de leçons de français.<sup>12</sup> »

« Bernard Clerc n'a pas craint de pénétrer dans le ghetto pour arracher femmes, vieillards et enfants et les cacher à des endroits sûrs. Il leur a procuré des papiers d'aryens et de réfugiés sans demander de l'argent à personne.

Il a été l'âme dans l'affaire des Alsaciens-Lorrains désertant en masse la Wehrmacht. A tous ceux qui se présentaient, il a procuré des habits civils, des papiers d'internés français et des places dans des couvents ou chez des particuliers. Brûler les uniformes allemands et distribuer les armes aux jeunes Hongrois fut une autre tâche difficile qu'il sut mener à bien.<sup>13</sup> »

## *Arrestation et condamnation*<sup>14</sup>

Le 19 décembre 1944, la Gestapo, renseignée et conduite par le traître Albert Honing domicilié 8 de la Harpe à Mulhouse, encerclé l'école Champagnat, à 10h du soir. 25 Juifs sont massacrés sur place et tous les religieux arrêtés ; la majeure partie du personnel de la légation de France en Hongrie sera également arrêtée. Torturé pour qu'il donne les noms de tous les protagonistes du réseau, Bernard Clerc garde le silence et prend toute la responsabilité des actes de résistance.

Il subit alors des mauvais traitements pendant 56 jours, déplacé de prison en geôle à mesure de la prise de contrôle des quartiers de la ville par les soldats soviétiques, jusqu'à sa libération le 12 février 1945. Trois personnes incarcérées avec lui sont mortes pendant cette période. Il sort de prison en état d'inanition, les deux bras en écharpe et trois doigts blessés. Epuisé, il doit garder le lit trois mois jusqu'à son rapatriement<sup>15</sup>.

## *Identité usurpée*

Le nom de Bernard Clerc figure sur une liste de rapatriés sanitaires datée du 20 décembre 1943<sup>16</sup>. Tous les éléments d'état civil et de position militaire qui figurent sur le document correspondent

---

10 Meldung 708 du Stalag 325 à Lemberg éditée le 3 mars 1943.

11 Déclaration de Bernard Clerc dans sa demande de titre.

12 Attestation de Madame Germaine Lemaire.

13 Attestation d'Albert Pflieger du comité De Gaulle.

14 Renseignements fournis par les attestations extraites de la demande de titre d'Interné Résistant adressée le 27 septembre 1954.

15 Attestation de Madame Germaine Lemaire.

16 Train sanitaire n°160 à destination de l'hôpital de triage Charras à Courbevoie (Seine).

bien au profil de Bernard Clerc. Le prisonnier concerné a été démobilisé le 15 janvier 1944. Une enquête diligentée par la Division des Statuts du Ministère des Anciens Combattants a conclu qu'il ne pouvait s'agir que d'un cas d'usurpation d'identité.

### *Libération et distinctions*

Les Nazis sont chassés de Budapest en février 1945. Les Soviétiques évacuent Bernard Clerc de Hongrie par Odessa.

Il est rapatrié le 31 mai 1945 par le centre de Marseille qui lui délivre la carte de rapatrié n° 1150805<sup>17</sup>. Il déclare à ce moment-là être domicilié à Poligny (Jura), 11 rue du Théâtre.

Il a été élevé à la distinction d'officier de la Croix de Guerre avec palme (2 juillet 1947), médaillé des Évadés de Guerre, reconnu Combattant Volontaire de la Guerre et Combattant de la Résistance.

Le titre d'Interné Résistant lui a été attribué en 1958 pour les périodes d'internement suivantes : du 1<sup>er</sup> juillet 1942 au 8 août 1942 (Stalag 325) et du 19 décembre 1944 au 12 février 1945 (prison du Var à Budapest).

Cette prison n'a pas été homologuée camp de déporté. Pourtant, il demande en 1960 et obtient en 1963 le titre de déporté résistant<sup>18</sup> au motif que les Nazis l'ont condamné à être fusillé, puis menacé de la déportation dans un camp de concentration, sentence à laquelle il échappe uniquement grâce à l'arrivée des Soviétiques.

Un autre soldat évadé d'Allemagne, Georges Quehen, arrêté pour les mêmes faits, également à Budapest et à la même période, avait obtenu avant lui le titre de déporté résistant<sup>19</sup>. Mais Jean-Baptiste Bonetbeltz, impliqué dans les mêmes affaires, devra se contenter du titre d'Interné Résistant.

En 1947, la Commission de Réforme de Besançon dépendant du centre de réforme de Dijon diagnostique une invalidité<sup>20</sup> qui lui donne droit à pension au taux de 65%. Le taux sera réévalué ultérieurement à 95%. Il a enseigné en 1947 au pensionnat d'école du Doubs, ensuite dans les écoles libres de garçons à Duerne puis à Thizy (Rhône) ; il était alors domicilié à la maison des frères maristes, Château le Montet à Saint-Genis Laval (Rhône). C'est là qu'il est décédé le 30 décembre 1974.

---

17 Fiche médicale ; l'état de santé y est noté normal, poids : 60 kg pour une taille d'1,67m. Une otite et des vertiges ont été signalés.

18 Carte n° 1015.34604 attribuée le 14 octobre 1963 ; période d'internement prise en compte : du 1er juillet au 8 août 1942. Période de déportation prise en compte : du 19 décembre 1944 au 12 février 1945.

19 Déclaration de Bernard Clerc à la gendarmerie le 13 septembre 1954.

20 Dépression, perte de capacités intellectuelles, vertiges, perte d'acuité auditive de l'oreille gauche.